Est-il possible de demander un abonnement de téléphone portable pour une utilisation exclusivement privée ?

Pas directement auprès du service informatique, seules les personnes qui disposent d'un abonnement professionnel peuvent demander de s'abonner pour une utilisation privée.

Sunrise propose un rabais sur certains produits pour les collaboratrices et les collaborateurs, quelque soit le taux d'activité à la HE-Arc. Toutes <u>les informations concernant ces offres se trouvent ici</u>. Pour en bénéficier, il faut remplir <u>ce formulaire</u> et joindre une preuve que vous êtes employé-e de la HE-Arc (badge d'employé-e, certificat de travail ou fiche de salaire).

Important! Ces offres ne sont pas contractuelles avec la HE-Arc et donc exclusivement privées, en cas de litige ou défaut de payement, la HE-Arc ne sera pas responsable et ne sera jamais informée. L'école ne fait pas de support sur ces offres, les questions peuvent être directement posées à Sunrise (par téléphone au 0800 707 504 ou dans les magasins Sunrise Center dans toute la Suisse).

Adresse URL en ligne: https://faq.he-arc.ch/article.php?id=212